

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 117 (2019)
Heft: 6

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Accouchement à domicile: une nouvelle association

En France, l'accouchement à domicile est pratiqué par 87 sages-femmes, pour 1800 naissances en 2018 (soit moins de 0,3% des naissances). Le 5 mai, l'Association professionnelle de l'accouchement accompagné à domicile (APAAD) a annoncé sa création, afin de défendre le droit des femmes d'accoucher selon leur choix et celui des sages-femmes d'exercer leur activité dans tout le champ de leurs compétence. L'APAAD souhaite notamment «fournir des préconisations nationales pour l'accouchement à domicile, des ressources et des outils pour la pratique clinique et la formation» pour mieux asseoir cette pratique professionnelle. Elle annonce en outre la publication de données épidémiologiques d'ici quelques semaines.

Source: Communiqué de presse de l'APAAD du 5 mai, www.apaad.fr



Activité physique: nouvelles recommandations OMS

«Pour grandir en bonne santé, ne pas trop rester assis et jouer davantage»: les nouvelles lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'activité physique, les comportements sédentaires et le sommeil de l'enfant de moins de cinq ans ont été élaborées par un groupe d'experts de l'Organisation qui ont évalué les effets qu'avaient sur le jeune enfant le manque de sommeil et le temps qu'il passe assis devant un écran ou attaché à son siège ou dans sa poussette. Ils ont aussi analysé les données relatives aux avantages que présentent des niveaux d'activité plus intenses.

«Ce qu'il faut vraiment faire, c'est remettre le jeu au centre de la vie de l'enfant», souligne la Dre Juana Willumsen, point focal de l'OMS chargé de l'obésité et de l'activité physique de l'enfant. «Il s'agit de consacrer moins de temps aux activités sédentaires et plus au jeu, tout en protégeant le sommeil».

Par exemple, l'enfant de moins d'un an devrait:

- Être physiquement actif plusieurs fois par jour de différentes manières, en s'adonnant à des jeux interactifs au sol; avec, s'il n'est pas encore mobile, au moins 30 minutes en position couchée (à plat ventre) en plusieurs tranches pendant qu'il est éveillé; davantage c'est mieux.
- Ne pas rester attaché pendant plus d'une heure à la fois (par exemple dans un landau ou une poussette, sur une chaise haute ou encore sur le dos d'un aidant). Il n'est pas recommandé de placer l'enfant devant un écran. Lorsque l'enfant n'est pas physiquement actif, on pourra lui lire ou lui raconter une histoire.
- Bénéficier de 14 à 17 heures d'un sommeil de bonne qualité les trois premiers mois et de 12 à 16 heures de 4 à 11 mois, siestes comprises

Source: Communiqué de presse de l'OMS du 24 avril, www.who.int

➔ **Guidelines en anglais sur <https://apps.who.int>**



Les violences obstétricales à l'ONU

La rapporteuse spéciale Dubravka Šimonović est chargée de la question de la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, pour le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, agence spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle consacrera aux violences obstétricales son prochain rapport thématique présenté à la 74^e session de l'Assemblée générale en septembre.

Elle s'appuiera sur les normes existantes pour présenter de manière plus globale les mauvais traitements et la violence subis par les femmes lorsqu'elles accèdent aux services de santé procréative et en particulier pendant l'accouchement en établissement, ainsi que leurs causes. En formulant des recommandations aux Etats sur la manière de traiter ces questions, elle vise par ce rapport à jeter les bases leur permettant d'élaborer des politiques et des stratégies propres à garantir une approche des soins de santé fondée sur les droits de l'homme.

Il s'agira du premier rapport consacré aux droits de l'homme établi par une procédure spéciale consacrée à la question des violences obstétricales, et situé dans le contexte plus large des violations des droits sexuels et génésiques.

Source: Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, www.ohchr.org



Vue d'ensemble de la petite enfance en Suisse

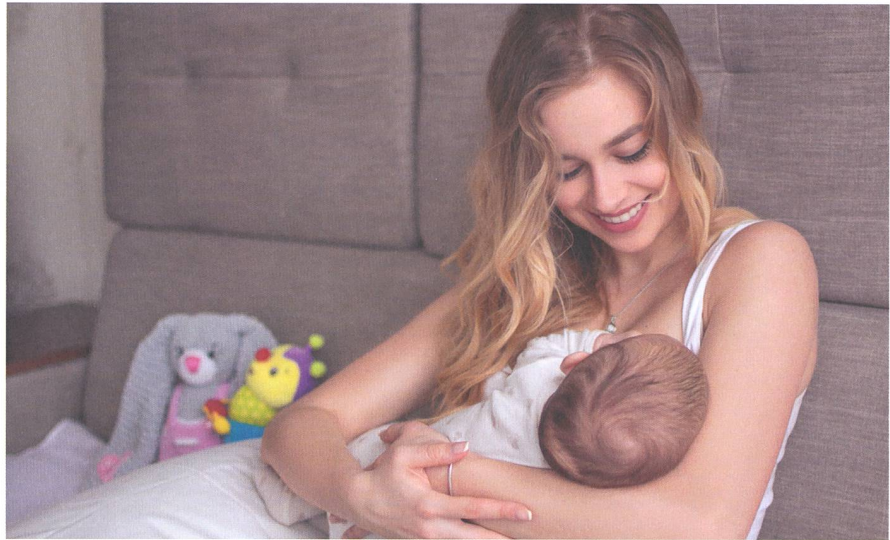
L'Office fédéral de la santé publique a chargé le centre de recherche sur les sciences de la santé de la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften de dresser un aperçu global des données et des enjeux déterminants autour de la santé de la petite enfance en Suisse. Le rapport rassemble notamment des sources actuelles de données sur des sujets de santé et des connaissances sur les problématiques de santé chez les enfants de 0 à 4 ans.

Il montre que la situation est insatisfaisante en ce qui concerne les données disponibles sur les indicateurs de santé de la petite enfance: on ne dispose pas d'informations sûres au sujet du nombre d'enfants atteints de maladies ou exposés à des risques sanitaires. Un monitoring systématique de la santé des enfants au niveau national en Suisse serait ainsi pertinent.

L'étude montre également qu'il existe dans les cantons une offre variée de mesures pour atteindre les familles vulnérables (offres d'encouragement précoce, formations pour les parents dans les domaines de la santé et de l'éducation, réseaux de spécialistes, etc.). L'accès à ces offres reste cependant très inégal et tous les cantons ne le garantissent pas au même niveau. Afin d'atteindre une meilleure vision globale, il est conseillé de créer une plateforme nationale visant à améliorer la coordination entre professionnel-le-s et le conseil aux parents.

Source: Réseau accueil extra familial, www.reseau-accueil-extrafamilial.ch

Plus d'informations sur www.bag.admin.ch



L'allaitement protège les enfants de l'obésité, selon l'OMS

Deux récentes études de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) montrent que certaines parties de la Région européenne continuent de faire face à des taux élevés d'obésité infantile, et que les bébés qui n'ont jamais été nourris au sein ou très rarement ont plus de risque de devenir obèses. «Plus un enfant est nourri longtemps au sein, plus il est protégé contre l'obésité. Cette connaissance peut renforcer nos efforts dans la prévention de l'obésité», a expliqué la Dre Bente Mikkelsen, directrice de la Division des maladies non transmissibles et de la promotion de la santé à toutes les étapes de la vie au bureau de l'OMS pour l'Europe.

Selon la première étude de l'OMS intitulée «Prévalence de l'obésité grave chez les enfants des écoles primaires de 21 pays européens», l'obésité sévère touche près de 400 000 des quelque 13,7 millions d'enfants âgés de 6 à 9 ans vivant dans les 21 pays étudiés.

La deuxième étude, intitulée «Association entre caractéristiques à la naissance, allaitement et obésité dans 22 pays», a révélé que l'adoption de l'allaitement au sein exclusif en Europe reste en dessous du niveau recommandé dans le monde. Dans presque tous les pays, plus de 77 % des enfants étaient nourris au sein. Avec quelques exceptions: en Irlande, 46 % des enfants n'étaient jamais nourris au sein, 38 % en France, et 35 % à Malte. Pour ce qui est de l'allaitement maternel exclusif (pendant six mois ou plus) seulement quatre pays parmi les 12 pays étudiés était au-dessus des 25 %: Tadjikistan (73 %), Turkménistan (57 %), Kazakhstan (51 %) et Géorgie (35 %).

Selon l'étude, les pratiques d'allaitement dans la Région européenne ne répondent pas aux recommandations de l'OMS pour un certain nombre de raisons, notamment: des politiques inefficaces pour encourager l'allaitement, un manque de préparation des professionnels de la santé pour soutenir l'allaitement, une commercialisation intensive des substituts du lait maternel et des problèmes de législation sur la protection de la maternité.

Source: ONU Info, 30 avril, <https://news.un.org>

➔ **Résumé en anglais sur** www.euro.who.int